

Présentation de la formation continue des conseillers numériques

30 mai 2024

Sommaire

- 01** Introduction
- 02** Formation CCP2 & CCP3
(*Pop School*)
- 03** Modules thématiques
(*La Mednum & Aidants Connect*)
- 04** Temps d'échange

1. Les organisateurs de la formation

Un nouveau marché de formation, déployé en 2024



Confie la gestion de la formation des
conseillers numériques à

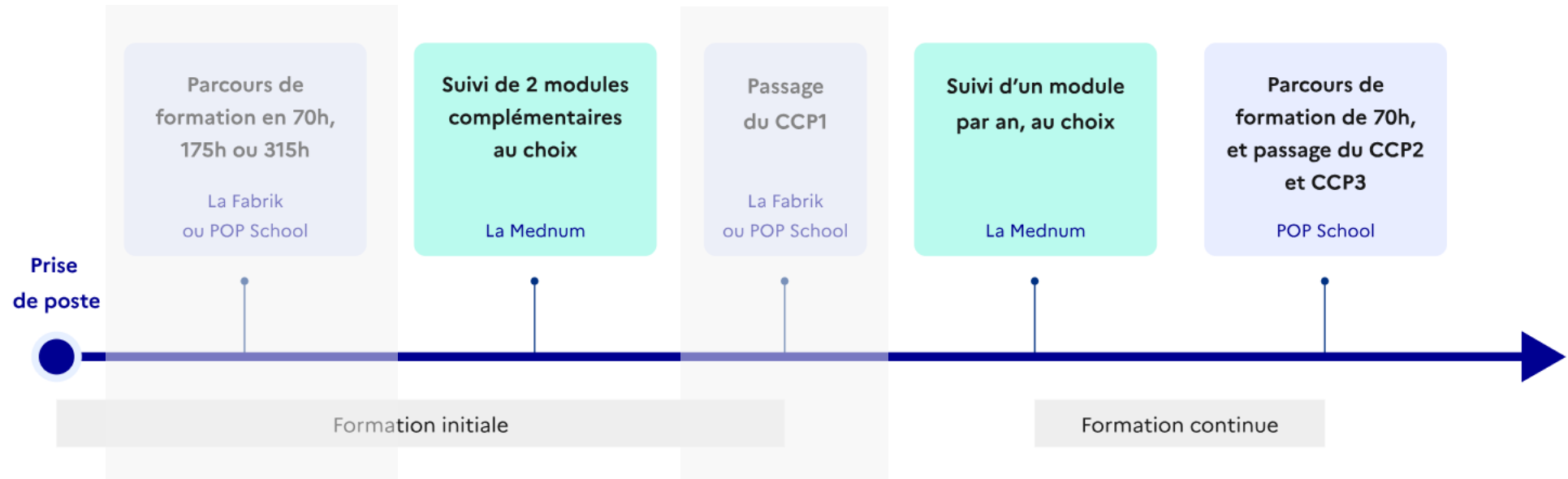


3 organismes de formation mandatés pour concevoir les contenus et déployer les sessions de formation



1. Parcours de formation d'un conseiller numérique

Un nouveau marché de formation, déployé en 2024



Les trois certifications de compétences du titre professionnel
Responsable d'Espace de Médiation Numérique (REM N)

CCP1 - atteste la capacité à accompagner des publics divers vers l'autonomie numérique

CCP2 & 3 – certifient des compétences en matière de développement et gestion d'espaces de médiation numérique, et de mise en œuvre de projets collaboratifs.

Sommaire

01

Introduction

02

Formation CCP2 & CCP3
(*Pop School*)

03

Modules thématiques
(*La Mednum & Aidants Connect*)

04

Temps d'échange

2. Formation au titre complet REMN

Modalités et organismes en charge du CCP2 et CCP3

Chaque conseiller numérique ayant obtenu le CCP1 du titre Responsable d'Espace de Médiation Numérique et étant encore en contrat dans le cadre du dispositif peut désormais être formé pour suivre la formation et passer les certifications au CCP2 et CCP3.

- **CCP2 : Contribuer au développement d'un espace de médiation numérique et de ses projets**
- **CCP3 : Contribuer à la gestion d'un espace de médiation numérique et animer ses projets collaboratifs**

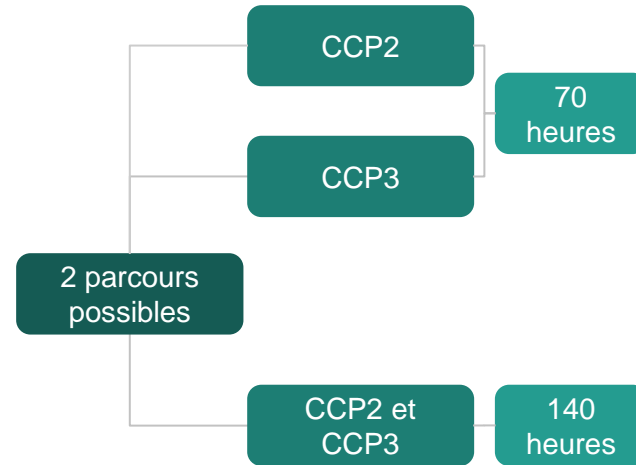
Il est désormais possible de passer le titre complet dans le cadre du dispositif Conseiller numérique, pris en charge par l'Etat.



2. Formation au titre complet REMN

Un modèle de formation renouvelé

- Un parcours en 17 semaines au service d'une identité métier consolidée
- L'hybridation au service de la montée en compétence métier
- Des contenus éprouvés avec des thématiques fortes
- Une logique d'individualisation par un coaching fil rouge



🕒 Un rythme d'un jour de formation/semaine et 4 jours en structure

3 temps forts

- 2 journées d'intégration la 1^e semaine
- 1 journée temps fort sur site ou à distance la 9^e semaine
- 3 journées de fin de formation sur site

2 parcours et un rythme commun

🧩 L'intégration, essentielle à la dynamique de groupe pour :

- Matérialiser les règles et le suivi
- Prendre connaissance des objectifs communs de formation
- Expliciter les modalités de formation
- Développer une cohésion de groupe

🚧 Un point d'étape à mi-formation pour maintenir la mobilisation

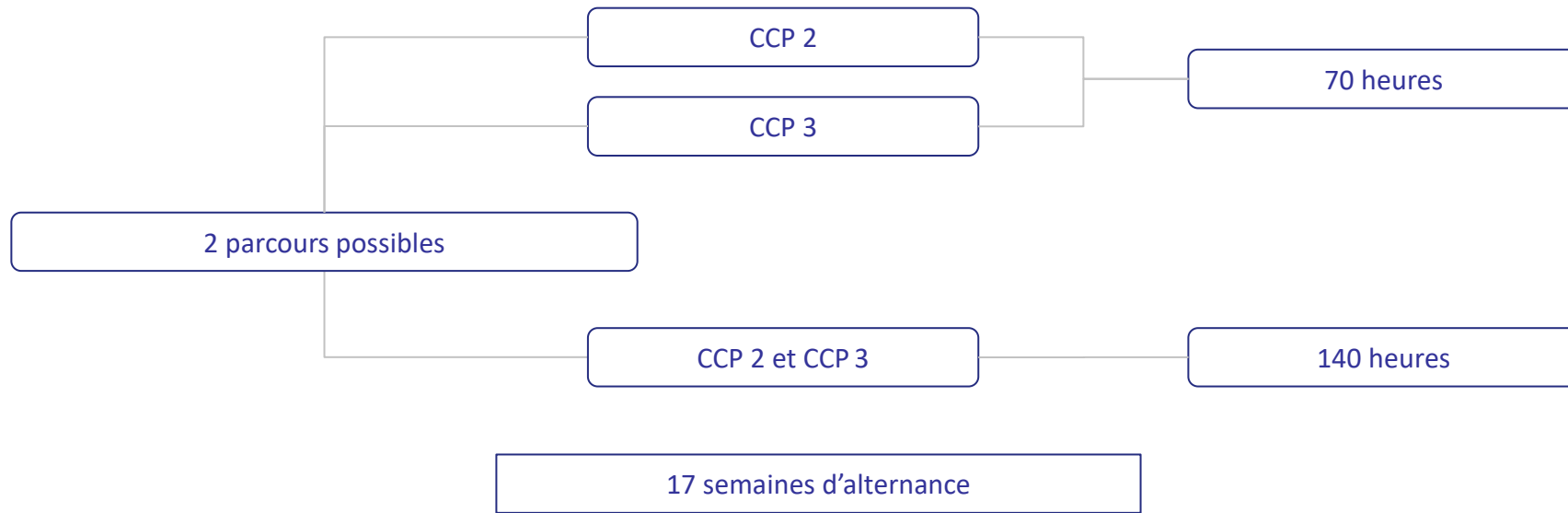
- Assurer une continuité de suivi
- Prévenir les décrochages
- Mobiliser ou remobiliser
- Individualiser par du coaching


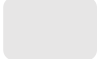


🎓 La fin de formation pour dresser le bilan et :

- Valoriser les projets
- Préparer la certification au travers de mises en situation "blanches" et la préparation des dossiers de candidature
- Faire le bilan de la formation

2. Formation au titre complet REMN

2 parcours et un rythme commun



-  2 journées d'intégration sur site + 3 jours en structure
-  1 journée à distance + 4 jours en structure
-  1 journée temps fort sur site ou à distance + 4 jours en structure
-  3 journées de fin sur site + 2 jours en structure

2. Formation au titre complet REMN

L'offre pédagogique

› Les CCP 2 et 3 du titre professionnel REMN pour sécuriser les parcours et renforcer les compétences transverses des Conseillers numériques :

- **Une logique d'approfondissement des compétences:** le premier CCP a permis aux Conseillers numériques d'acquérir les connaissances de base en matière de médiation numérique. Les CCP 2 et 3 permettent un approfondissement des compétences liées notamment à la gestion de projets numériques, l'animation d'ateliers thématiques ou l'accompagnement des publics.
- **Valorisation professionnelle:** l'obtention de l'ensemble du titre professionnel permettra aux conseillers de justifier d'une réelle expertise en médiation numérique et d'en faire des référents, coordinateurs d'espaces de médiation numérique
- **Une réponse appropriée aux besoins du secteur:** le domaine de la médiation numérique, à l'image de la tech, est en constante évolution. Les CCP 2 et 3 permettront aux Conseillers de se tenir à jour avec les nouvelles technologies, tendances et besoins changeants des publics accompagnés.
- **Renforcement des compétences transversales:** Les CCP 2 et 3 abordent des aspects tels que la communication, la pédagogie, la gestion de projet ou l'analyse des besoins des publics. Ces compétences sont précieuses dans le cadre des missions confiées aux Conseillers numériques.
- **Contribuer à l'inclusion numérique:** En approfondissant leurs compétences en médiation numérique, les Conseillers seront en mesure de jouer un rôle plus actif dans l'inclusion numérique des publics en les accompagnant dans l'utilisation des outils numériques, en favorisant leur autonomie numérique et en luttant contre la fracture numérique.

Liens de référence TP REMN :

[LE TP REMN](#)

[Référentiel d'activité, de compétence et d'évaluation](#)

2. Formation au titre complet REMN

Contenus et modules de formation

Accueil - 3,5 h

Présentation de la formation et des outils

Module 1 - 14 h

Effectuer un diagnostic de territoire des besoins numériques

Module 2 - 21 h

Contribuer au développement et à la pérennité financière d'un espace de médiation numérique

Module 3 - 14 h

Promouvoir un espace de médiation numérique et ses projets par une communication multicanale interne et externe

Module 4 - 10,5 h

Bureautique / Compta

Module 5 - 21 h

Maintenance et réseau Informatique

Module 6 - 21 h

Gestion financière

Module 7 - 14 h

RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

Module 8 - 14 h

Gestion de communauté / Bénévolat / Adhérent

Module 9 - 7 h

*Examen Blanc
Bilan de la formation*

Module 10 - 21 h

Coaching / Suivi / préparation du jury

2. Formation au titre complet REMN

Couverture interrégionale et contacts



admin.cnfs.fc@popschool.fr

08 05 38 51 35



contact@histya.fr

09 88 08 31 08



formation-cn@francilin.fr

01 44 89 82 82



formation@numeriquesudcharente.com

05 45 97 82 03



contact@mode83.net

04 94 50 98 90



cnfs@cefim-formation.net

02 47 40 26 80



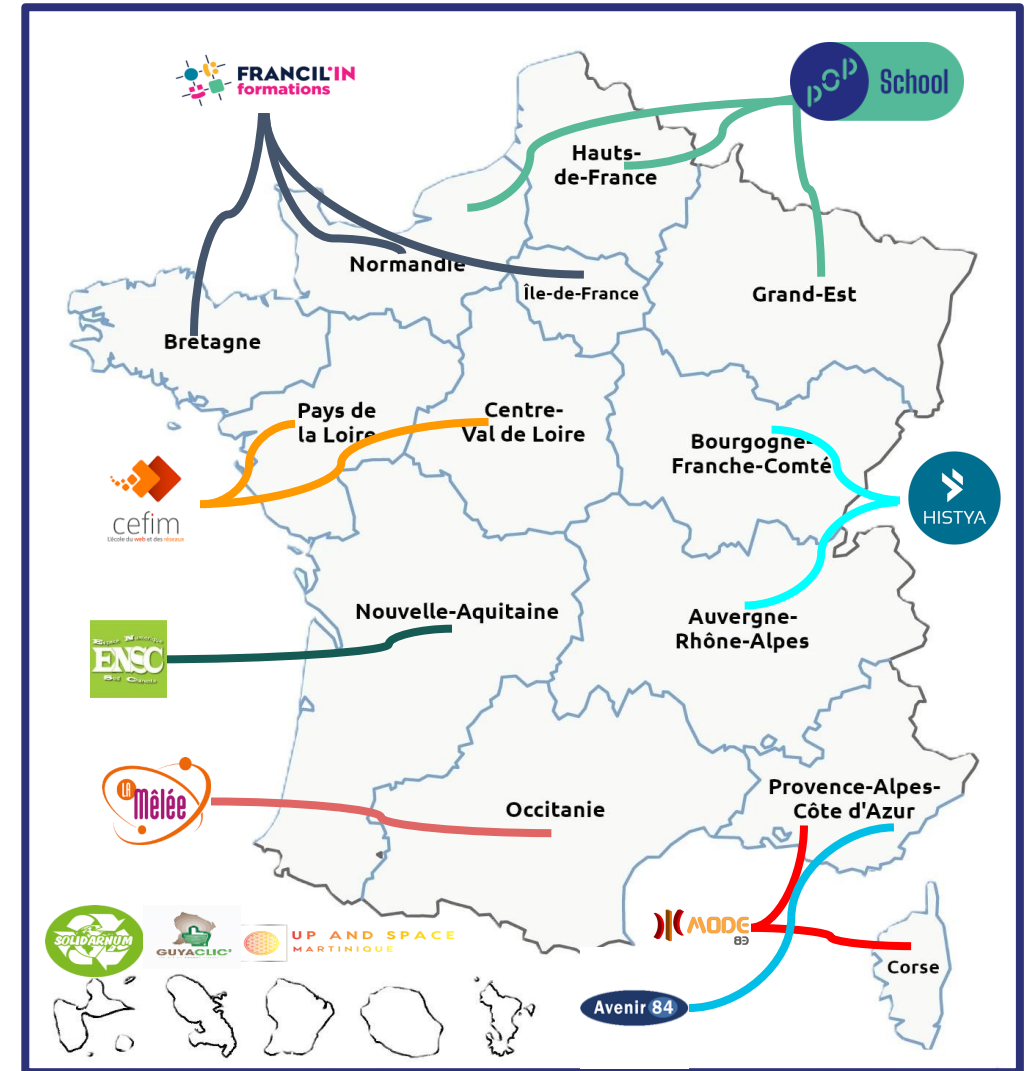
formation@lamelee.com

05 32 10 81 20



contact@avenir-84.org

04 90 86 59 91



Sommaire

01

Introduction

02

Formation CCP2 & CCP3
(Pop School)

03

Modules thématiques
(La Mednum & Aidants Connect)

04

Temps d'échange

3. Modules thématiques et formation continue

Offre de modules thématiques et de formation continue

L'offre de formation est désormais personnalisable et adaptable aux réalités métier de chaque conseiller numérique.

→ Dans l'**Hexagone et en Outre-mer**, La Mednum et les Hubs territoriaux pour un numérique inclusif sont en charge de l'élaboration des modules thématiques et de l'opérationnalisation de la formation continue.

Formation initiale

Deux modules de formation à la carte parmi une offre définie. Le choix se fera en lien avec la structure employeuse, durant le parcours de formation initiale. Leur calendrier est indépendant de votre préparation au CCP1, et le contenu des modules complémentaires ne sera pas abordé lors du passage de l'examen.

Formation continue

Un module thématique par an pour tous les conseillers numériques après leur année d'intégration.

Chaque module proposé sera de 7h ou de 14h. Ce quota de modules comptabilisé par année civile sera pris en charge par l'Etat dans le cadre du dispositif, tout module supplémentaire pourra être financé par les structures employeuses.

3. Modules thématiques et formation continue

Les thématiques proposées

Les modules “Prise en main” (7h)

- Mon espace santé
- Aidants Connect - *uniquement pour structures éligibles, système d'inscription différent*

Les modules “Intervenir” (14h)

Les modules de spécialisation

- Cybermalveillance et gestion des données
- Approfondissement à la posture d'accueil et d'accompagnement pédagogique (individuel et collectif)
- La médiation numérique en fablabs ou tiers-lieux
- Sobriété numérique et numérique responsable
- Culture et évolutions du numérique
- Accompagner l'accès aux droits en articulant ses actions avec les programmes et services publics (et gestes de “premiers secours” administratifs)
- Développer des partenariats et communiquer sur ses activités

Les typologies de publics

- Accompagnement des personnes en situation d'illettrisme
- Accompagner les seniors
- Accompagner les TPE / PME et associations
- Accompagner la parentalité numérique
- Accompagnement des personnes en situation de handicap
- Accompagner les réfugiés et demandeurs d'asile

- **Ces thématiques seront proposées pendant les 3 ans du marché.**
- **Deux modules spécifiques** seront proposés à l'ensemble des coordinateurs consacrés à leurs missions.

3. Modules thématiques et formation continue

Organisation des modules : les deux types de parcours

La formation “Prise en main” - 7 heures - Aidants Connect et Mon espace santé

Ces formations permettent aux stagiaires de prendre en main un dispositif ou une ressource, numérique ou tangible.

À l’issue de la formation, les stagiaires sont capables d’accompagner leurs publics avec un dispositif.

PRÉSENTIEL - 7h

MOODLE - 30min

La formation “Intervention” - 14 heures - tous les autres parcours

Ces formations permettent aux stagiaires de maîtriser une thématique des champs du numérique ou l’accompagnement d’un type particulier de publics.

À l’issue de la formation, les stagiaires sont capables d’accompagner leurs publics sur une thématique du numérique grâce à des méthodes de médiation et des ressources pédagogiques adaptées.

TÉLÉPRÉSENTIEL - 6h30

MOODLE - 3h

PRÉSENTIEL - 7h30

MOODLE - 30min

3. Modules thématiques et formation continue

Calendrier de déploiement

Un déploiement en deux temps

- **Dans l'Hexagone (hors Corse)** : les inscriptions sont ouvertes, les formations commenceront mi-mai
- **En outre-mer (Guyane, Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Mayotte) et en Corse** : les formations commenceront à partir septembre, les inscriptions ouvriront prochainement.

Modalités d'inscription

- Rendez-vous [sur notre page d'inscription](#) pour découvrir le calendrier des sessions ;
- Choisissez votre session et remplissez le formulaire de pré-inscription à l'aide du bouton "Je m'inscris" ;
- Votre dossier est pris en charge pour vérification du financement auprès de la Banque des Territoires ;
- Votre organisme de formation vous recontacte pour confirmer votre inscription et vous transmettre toutes les informations pratiques.

Notre calendrier est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction de vos besoins réels. Les sessions ouvertes aux inscriptions seront validées une fois un nombre minimum d'inscrits atteint, au plus tard 3 semaines avant la formation.

3. Modules thématiques et formation continue

Aidants Connect

Un déploiement en deux temps

- **Dans l'Hexagone (hors Corse)** : les inscriptions sont ouvertes, les formations commenceront mi-mai
- **En Guyane** : les formations commenceront en juin, les inscriptions ouvriront prochainement.
- **En outre-mer hors Guyane (Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Mayotte) et en Corse** : les formations commenceront en septembre, les inscriptions ouvriront prochainement.

Modalités d'inscription

- Rendez-vous sur la page [Aidants connect](#) pour entamer votre démarche d'habilitation. La vérification de votre éligibilité peut prendre une à deux semaines ;
- Une fois celle-ci validée, votre référent peut vous positionner sur une des sessions de formation à Aidants Connect disponible ;
- Votre dossier est pris en charge pour vérification du financement auprès de la Banque des Territoires ;
- Votre organisme de formation vous recontacte pour confirmer votre inscription et vous transmettre toutes les informations pratiques.

Notre calendrier est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction de vos besoins réels. Les sessions ouvertes aux inscriptions seront validées une fois un nombre minimum d'inscrits atteint, au plus tard 3 semaines avant la formation.

3. Modules thématiques et formation continue

Aidants Connect

Un Conseiller Numérique peut-il être habilité Aidants Connect ?

- La réalisation d'une démarche administrative en ligne par un Conseiller numérique France Services pour le compte d'un usager doit se faire en dernier recours, et toujours de manière sécurisée.
- La réalisation d'une démarche administrative est souvent le motif initial d'une consultation. Bien que la mission d'un conseiller numérique est de rechercher l'autonomie des usagers, vous pouvez être amené ponctuellement à manipuler des informations confidentielles ou à réaliser une partie de la démarche en ligne à la place de l'usager.
- Dans ce cas là, et sans possibilité de réorienter l'usager vers une autre structure ou un professionnel spécialisé dans l'accompagnement administratif en ligne, **il est nécessaire d'être sécurisé dans cette démarche, grâce au mandat et au consentement écrit de l'usager, sans quoi sa responsabilité personnelle pourrait être mise en cause en cas d'erreur. C'est l'objet d'Aidants Connect.**

Consultez la note Conseiller Numérique et Aidants Connect pour en savoir plus

3. MA STRUCTURE N'A JAMAIS ÉTÉ HABILITEE

DEMANDE D'HABILITATION N° 75010005

Personnes impliquées [Ajouter des aidants](#)

RÉFÉRENT DE STRUCTURE

Nadia Guimendego
Responsable de structure

nadia.guimendego@adressesmail.fr
+33620322111

20 Avenue de Ségur
75007 Paris

Ce ou cette référente est aussi aidant : Non

AIDANT

[Inscrire à une formation](#)

Mathilde Loarec
Conseiller numérique

mathilde.loarec@adressesmail.fr

AIDANT

Sylvain Dufraise
Conseiller en économie sociale et familiale

sylvain.dufraise@adressesmail.fr



Formation de Mathilde Loarec

Retrouvez ci-dessous toutes les informations concernant les formations disponibles pour Mathilde Loarec.

Organisme	Dates	Durée	Format	Lieu	Sélection
Mednum	Le 14 mai 2024	7h	Présentiel	Mende (48)	<input type="radio"/>
Mednum	Le 16 mai 2024	7h	Présentiel	Lens	<input type="radio"/>
Mednum	Le 23 mai 2024	7h	Présentiel	Marne, la ville sera définie en fonction des inscriptions	<input type="radio"/>
Mednum	Le 23 mai 2024	7h	Présentiel	Clermont Ferrand	<input type="radio"/>
Mednum	Le 24 mai 2024	7h	Présentiel	Evry	<input type="radio"/>
Mednum	Le 27 mai 2024	7h	Présentiel	Limoges	<input type="radio"/>
Mednum	Le 27 mai 2024	7h	Présentiel	Elancourt	<input type="radio"/>
Mednum	Le 28 mai 2024	7h	Présentiel	Caen	<input type="radio"/>
Mednum	Le 29 mai 2024	7h	Présentiel	Avignon	<input type="radio"/>
Mednum	Le 30 mai 2024	7h	Présentiel	Paris 13è	<input type="radio"/>
Mednum	Le 04 juin 2024	7h	Présentiel	Angers	<input type="radio"/>
Mednum	Le 11 juin 2024	7h	Présentiel	Le département et la ville seront définis en fonction des inscriptions	<input type="radio"/>
Mednum	Le 28 juin 2024	7h	Présentiel	Brest	<input type="radio"/>

Annuler

Valider la sélection

3. MA STRUCTURE EST DÉJÀ HABILITEE

Modalités d'inscription

- Le référent Aidants Connect ajoute un aidant à former depuis son espace référent.
- Une fois celle-ci validée, votre référent peut vous positionner sur une des sessions de formation à Aidants Connect disponible ;
- Votre dossier est pris en charge pour vérification du financement auprès de la Banque des Territoires ;
- Votre organisme de formation vous recontacte pour confirmer votre inscription et vous transmettre toutes les informations pratiques.

3. MA STRUCTURE EST DÉJÀ HABILITEE

[manon piffault](#) manon.piffault@beta.gouv.fr [Désactiver l'aidant](#)
[Gérer les cartes OTP](#)

Demandes d'habilitation en cours

Nom	Email	Profession	État de la demande	
Angela Dubois	angeladubois@anct.fr	Aidant	Nouvelle	Annuler la demande
Jean-Jacques Test	jj.test@beta.gouv.fr	Aidant fictif	Éligibilité validée	Annuler la demande Inscrire à une formation
Jean Pierre Bacri	jeanpierrebacri@email.com	jean pierre bacri	Liste d'attente	Annuler la demande

Référents désactivés

Nom	Email	Carte(s) Aidants Connect	
Erik Da Silva	erik.da-silva@beta.gouv.fr	GADT00055096	Gérer les cartes OTP



Formation de Mathilde Loarec

Retrouvez ci-dessous toutes les informations concernant les formations disponibles pour Mathilde Loarec.

Organisme	Dates	Durée	Format	Lieu	Sélection
Mednum	Le 14 mai 2024	7h	Présentiel	Mende (48)	<input type="radio"/>
Mednum	Le 16 mai 2024	7h	Présentiel	Lens	<input type="radio"/>
Mednum	Le 23 mai 2024	7h	Présentiel	Marne, la ville sera définie en fonction des inscriptions	<input type="radio"/>
Mednum	Le 23 mai 2024	7h	Présentiel	Clermont Ferrand	<input type="radio"/>
Mednum	Le 24 mai 2024	7h	Présentiel	Evry	<input type="radio"/>
Mednum	Le 27 mai 2024	7h	Présentiel	Limoges	<input type="radio"/>
Mednum	Le 27 mai 2024	7h	Présentiel	Elancourt	<input type="radio"/>
Mednum	Le 28 mai 2024	7h	Présentiel	Caen	<input type="radio"/>
Mednum	Le 29 mai 2024	7h	Présentiel	Avignon	<input type="radio"/>
Mednum	Le 30 mai 2024	7h	Présentiel	Paris 13è	<input type="radio"/>
Mednum	Le 04 juin 2024	7h	Présentiel	Angers	<input type="radio"/>
Mednum	Le 11 juin 2024	7h	Présentiel	Le département et la ville seront définis en fonction des inscriptions	<input type="radio"/>
Mednum	Le 28 juin 2024	7h	Présentiel	Brest	<input type="radio"/>

Annuler

Valider la sélection

3. Modules thématiques et formation continue

Un consortium composé de la Mednum et des Hubs territoriaux pour un numérique inclusif



Retrouvez la répartition géographique de ces acteurs, leurs contacts, ainsi que les **webinaires régionaux à venir** [sur notre page](#).

Sommaire

01

Introduction

02

Formation CCP2 & CCP3
(Pop School)

03

Modules thématiques
(La Mednum & Aidants Connect)

04

Temps d'échange

4. Questions fréquentes

Quand, et à combien de modules dois-je m'inscrire ?

- **Un module obligatoire par année civile financé par l'Etat**
- Si vous êtes éligibles à la formation initiale, vous devez :
 - Suivre un **deuxième module** (également financé) au cours de la première année.
 - Être inscrit auprès de La Fabrik ou Pop School (Formation initiale – CCP1)

Puis-je dépasser mon quota de modules complémentaires ?

Oui, mais tout module supplémentaire n'est pas financé par l'Etat

Les frais annexes (hébergement et transport) sont-ils pris en charge ?

Non. L'Etat finance entièrement votre formation ; en revanche, les frais annexes ne sont pas pris en charge.

La formation continue est-elle obligatoire ?

La formation préparant aux CCP2&3 est facultative.

Suivre votre quota de modules complémentaires est obligatoire



**Merci pour votre
participation !**